

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE



## LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PÔLE ÉDUCATIF SIMONE VEIL CONFIEE AUX ARCHITECTES BRENAC & GONZALEZ

Lundi 16 avril 2018, le Conseil municipal de Rennes s'est vu présenter le résultat du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du pôle éducatif Simone Veil, qui sera construit sur le secteur de la Grande prairie, à la Courrouze.

Les quatre propositions des équipes admises à concourir (rendues anonymes) ont été présentées au jury en février 2018, et le projet architectural de l'équipe Brenac & Gonzalez a été retenu.

### PROGRAMMATION

Le pôle éducatif Simone Veil se composera :

- De locaux partagés entre le groupe scolaire et la crèche (l'accueil, les locaux du personnel et les locaux techniques).
  
- Des locaux propres au groupe scolaire :
  - bureaux, salle des maîtres, bibliothèque centre de documentation, salle d'activités servant au CALM et au Centre de Loisirs, salle de motricité (mutualisée entre le groupe scolaire et la crèche), locaux techniques et de rangement des fournitures scolaires, blocs sanitaires.
  - le pôle maternelle : 7 classes, 3 ateliers, 2 dortoirs, une salle de motricité et les blocs sanitaires enfants/adultes associés.
  - le pôle élémentaire : 9 classes, 4 ateliers et les blocs sanitaires enfants/adultes associés.
  - le pôle éducation physique et sportive.
  - le pôle restauration et locaux du personnel.
  
- Des locaux propres à la crèche :
  - les locaux communs (hall dédié à la crèche, bureaux, salle de repos du personnel...).

- l'accueil collectif composé de 4 unités (associées par 2).
  - les locaux d'activité (salle de motricité, local prêt/jeux, 2 ateliers, pièce d'eau et salle de réunion destinée, notamment, aux rencontres des assistantes maternelles).
  - les locaux logistiques.
- D'espaces extérieurs:
    - une cour pour le pôle maternelle
    - une cour pour le pôle élémentaire
    - un jardin pour la crèche
    - une cour à vocation sportive.

Le coût global d'opération s'élève à 19 080 000 € TTC (valeur mars 2017).

## PARTI ARCHITECTURAL

« Le projet du nouveau pôle éducatif Simone Veil a été conçu avec la volonté d'offrir, par le choix d'une image architecturale contemporaine, un fonctionnement rigoureux, des espaces intérieurs de qualité et des espaces partagés généreux, lisibles et lumineux, qui facilite son intégration dans ce nouveau quartier.

Comme une enceinte protectrice, l'ensemble du rez-de-chaussée est habillé d'un parement en pierre, en référence aux murs existants des bâtiments des anciennes cartoucheries.

Le projet s'inspire de son site et s'inscrit ainsi dans son histoire.

La façade Sud s'ouvre au droit d'un large parvis, sur un hall traversant qui donne accès au groupe scolaire et à la crèche. Ce hall se prolonge par la transparence d'une galerie centrale qui dessert et met en scène le cœur du projet.

La façade Nord permet un accès indépendant à l'EPS et son terrain de sports extérieur, situé en belvédère au dernier étage.

Les étages supérieurs sont revêtus de cadres verticaux métalliques aux épines dorées qui animent ces façades par leurs effets cinétiques. L'ensemble de l'enveloppe supérieure est ainsi assuré par une même écriture architecturale, qui unifie le bâtiment et développe une véritable perméabilité entre les espaces intérieurs et extérieurs

Enfin les toitures partiellement paysagées sont en grandes parties occupées par les cours de l'école élémentaire.

La morphologie de ces cours est structurée en sous espaces qui seront mis à distance par une composition paysagère pour faciliter la diversité des activités et autoriser en extérieur des jeux calmes ou des activités plus dynamiques et pédagogiques. »

Brenac & Gonzalez

# VISUELS



© Brenac & Gonzalez



© Brenac & Gonzalez



© Brenac & Gonzalez



© Brenac & Gonzalez

---

## CONTACT PRESSE

Mathilde Legeais

Attachée de presse – Ville de Rennes / Rennes Métropole

02 99 86 62 95 — 06 22 25 70 90 – [m.legeais@rennesmetropole.fr](mailto:m.legeais@rennesmetropole.fr)

@RENNES\_PRESSE